



Les conseils CASH PISCINES

L'hivernage

Présentation

L'hiver arrive et vous prive des joies estivales et des baignades. Mais ce n'est pas un moment si inactif que cela pour votre piscine. En effet, vous devez continuer de l'entretenir avec des soins d'hivernage particuliers afin de pouvoir retrouver et profiter de votre bassin quand les beaux jours reviendront. Cette fiche vous renseignera donc sur les bons gestes pour l'hivernage de votre piscine.

Installation et utilisation

La période d'hivernage de la piscine varie selon l'usage que vous en avez, selon **son emplacement** (latitude, climat), et selon le **type de traitement choisi pour l'hivernage**. En général, vous pouvez démarrer le processus d'hivernage lorsque l'eau se situe entre 12°C et 6°C (risques de pollution quasi nuls).

Tout d'abord, vous devez continuer de **vous occuper de l'eau de votre piscine** jusqu'à l'hivernage du bassin avec des **doses de produits** et une **durée de filtration réduites**. Cela évitera la pollution de votre eau.

Puis vous **arrêtez la désinfection et la correction du pH**. En revanche vous devrez utiliser des produits fongicides anti-algues et anti-calcaire (selon la dureté de l'eau).

La **filtration** sera, elle, toujours en marche mais sur une programmation différente :

- si la température de l'air est positive : le temps de filtration = température de l'eau divisée par 3
- si elle est négative : il faut forcer le fonctionnement sur la position « manuel » ou veille automatique si vous votre kit gel se trouve dans votre local technique

Pendant la période hivernage, il ne faut pas négliger le **risque de gel du circuit hydraulique**, notamment dans le local technique. Afin de prévenir ce risque, toutes les **vannes doivent être ouvertes** (bonde de fond, skimmer(s), prise balai, refoulements...), la poignée de la **vanne multivoies** doit être sur la **position filtration** et la **pompe doit fonctionner sans interruption** tant que la température de l'air est négative.

Avant la mise en place de l'hivernage, le niveau **d'eau dans le bassin doit être abaissé sous les bouches de refoulement** ; les excédents d'eau dus aux précipitations seront alors évacués par siphonage ou au moyen d'une pompe de relevage de type vide-cave. Les circuits skimmer(s), prise balai, refoulements doivent être entièrement



vidangés et pourvus de bouchons d'hivernage étanches.

Toujours pour préserver la qualité de votre eau, l'idéal est de couvrir votre piscine avec une **couverture d'hiver** pour éviter l'accumulation de débris qui rendra votre eau corrompue et irrécupérable ainsi que votre revêtement taché et détérioré. Deux jours avant la mise en place de la couverture, il est nécessaire de procéder à un **traitement de choc** et un **ajustement du pH de l'eau**.

Il existe **deux types de couvertures pour hivernage** : les **couvertures opaques** et les **couvertures filet**. Les couvertures opaques sont étanches, avec une grille d'évacuation des eaux pluviales au centre. Ce type de couverture est idéal pour protéger la des pollutions extérieures (feuilles, débris...) et du phénomène de photosynthèse.

Les couvertures filets (ou filtrantes) retiennent pendant l'hiver l'essentiel des pollutions extérieures (pas les plus fines), mais laissent passer plus facilement l'évacuation de l'eau, et ne filtrent pas la lumière. Elles sont particulièrement recommandées dans les régions où l'hiver connaît et sont plus pratiques à l'usage et à l'entretien.

La remise en route de la piscine doit être faite dès le retour des premiers jours de beau temps. Sinon le soleil risque de favoriser la présence d'algues et altérer votre piscine tandis qu'avec les couvertures opaques, vous pouvez attendre plus longtemps grâce à l'opacité qu'elles créent sur le bassin.

Il est recommandé de ne pas vider votre bassin pour éviter d'éventuelles déformations et détériorations de la structure. Cependant, si une vidange du bassin est nécessaire pour des travaux de réfection, nous vous recommandons de faire appel à un professionnel pour éviter toutes déformations.

Autre risque durant la période d'hivernage : **le gel**. Là aussi, vous encourez une déformation du bassin avec la pression de la glace. Pour s'en prémunir vous pouvez vous équiper de **flotteurs d'hivernage** qui sont lestés et alignés en diagonale dans votre piscine. La pression de la glace s'exerce alors sur les flotteurs et non plus sur les parois de la piscine. Vous pouvez également protéger votre skimmer du gel, qui peut le faire éclater, grâce à un « **gizzmo** » (récipient allongé et étanche qui est vissé au fond du skimmer).